

COMMUNE DE
CILAOS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025

AFFAIRE N° 2 :

APPROBATION DU CONTENU DE LA RÉDACTION DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi 30 octobre, à dix-sept heures trente cinq, le Conseil municipal de la Commune de CILAOS s'est réuni dans la salle de l'hôtel de ville, après convocation, sous la présidence de *Monsieur Jacques TECHER, Maire.*

Le Maire certifie
que :

Le nombre de
membres
en exercice est de 29

Le nombre de
membres
présents est de 19

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jacques TECHER - Frédéric SEGART - Annie HOARAU - Patrick DRULA - Laurent BOYER - Fabienne RIVIERE - Pierre TECHER - Florence MAILLOT - Jocelyn RIVIERE - Denis DIJOUX - Laurence DARIDE - Eliane ALBENGA - Klébert GONTHIER - Patrick TURPIN - Maximin PAYET - Laurent DIJOUX - Linda GRONDIN - Cédric ETHEVE - Bernard BARET

La convocation a été
envoyée le
23 octobre 2025

ÉTAIENT ABSENTS : Alexandra PAYET - Eliette DIJOUX - Elizabeth ROCHEFEUILLE - Paul Franco TECHER - Jeannick PAYET - Marie Claudette GRONDIN - Gérard DIJOUX - Florence PAYET - Frédéric FIGUIN - Geneviève TECHER

LE MAIRE



SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patrick DRULA



**AFFAIRE N° 2 : APPROBATION DU CONTENU DE LA RÉDACTION DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025**

L'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal des délibérations du Conseil municipal du 24 septembre 2025.

Le document est joint.

L'assemblée délibère, et à **l'unanimité** :

✚ **Approuve** le contenu de la rédaction du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal du 24 septembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Saint Denis de La Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus et transmis à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Pierre.

**POUR EXTRAIT
LE MAIRE**



Identifiant : 974-219740248-20251030-2_3010 2025-DE

Numéro d'acte : 12680120

La présente délibération est certifiée exécutoire,

Etant transmise en sous-préfecture le : 04 novembre 2025